

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DE LA DELIBERATION

de la Délégation Spéciale de la Ville de Royan

OBJET :

Cession de stand  
Galerie Commerciales

Séance du 26 Février 1959

52037

Le vingt six février mil neuf cent cinquante neuf à 15 h 30

M. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la Délégation Spéciale de la ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande présentée par Mme NEAU en vue d'être autorisée à céder le stand n° 9 qu'elle exploite dans les Galeries Commerciales

Vu la lettre de Mme HAUBOUCHER Madeleine, demandant à succéder à Mme NEAU

décide

- d'autoriser Mme NEAU à céder le stand n° 9 qu'elle exploite aux Galeries Commerciales à Mme HAUBOUCHER

- que Mme HAUBOUCHER exploitera le stand dans les mêmes conditions que la cédante "Bar Uval - jus de fruits - boissons hygiéniques - licence 2<sup>e</sup> catégorie"

- que la cession prendra effet à compter du 1er Janvier 1959

autorise M. le Président à signer l'acte de concession devant intervenir.

POUR EXTRAIT CONFORME

le Président de la Délégation Spéciale

VU  
ROCHEFORT S/MER le 1<sup>er</sup> 2 Mars 1959

LE SOUS PREFET  
signé: Vochel



POUR COPIE CONFORME  
MAIRIE DE ROYAN, le 5 Mars 1959

Pour le Président  
de la délégation spéciale  
LE DÉLÉGUÉ

B. DUMONT

